

septembre 2014

Pour des programmes de protection dirigés par les bénéficiaires en Jordanie

Sinead McGrath

Bien que la communauté humanitaire cherche de manière évidente à répondre aux préoccupations des déplacés syriens en matière de protection, en Jordanie, les bénéficiaires de nombreux programmes de protection n'ont pu influencer que de manière limitée la conception des interventions menées à ce jour.

L'attention portée par les acteurs humanitaires au mariage des enfants parmi la population syrienne déplacée est un exemple d'intervention n'ayant pas su faire participer correctement les bénéficiaires. Les données semblent indiquer que la pratique du mariage des enfants n'a pas augmenté en conséquence du déplacement¹, et pourtant de nombreux articles de presse abordant cette question pour faire sensation ont influencé les acteurs de la protection humanitaire répondant à la crise, de même que les bailleurs de fonds internationaux.

Bien qu'il soit généralement accepté à travers le monde que la pratique du mariage des enfants nuise au bien-être des mineurs impliqués, de nombreux Syriens estiment que cette pratique courante est un moyen acceptable de garantir un avenir sûr à leur enfant, notamment s'il s'agit d'une fille. Et alors qu'il est important de sensibiliser les personnes à des questions

telles que le mariage des enfants, les organismes humanitaires doivent veiller à ce que l'intervention immédiate en matière de protection réponde aux priorités et aux besoins urgents de la communauté concernée et doivent comprendre et respecter le contexte et la culture de la population bénéficiaire.

En particulier, les consultations menées auprès des réfugiées syriennes ont révélé que l'intervention qu'elles désiraient le plus ardemment en matière de protection était un programme d'alphabétisation. En effet, l'assistance qui leur semblait la plus précieuse pour leur protection était d'acquérir la confiance et la capacité de lire les enseignes des magasins, les contrats de location et les papiers d'identité confirmant leur statut en Jordanie.

Sinead McGrath sineadmarymcgrath@gmail.com est directrice de programme pour la Commission internationale catholique pour les migrations (CICM) en Jordanie. www.icmc.net

Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celle de la CICM.

1. *Gender-based Violence and Child Protection among Syrian refugees in Jordan, with a focus on Early Marriage* (Juillet 2013), Evaluation Interagency, UN Women.